

Respect délais PH Bobigny

Par **RichardPerez**, le **29/07/2020** à **14:06**

Bonjour

Après l'audience de conciliation, il a été établi un calendrier d'échange de pièces.

Dans le Tribunal PH de Bobigny, est-ce qu'il y a des conséquences du non respect du calendrier par l'employeur ?

Merci d'avance

Richard Perez

Par **P.M.**, le **29/07/2020** à **16:10**

Bonjour,

Il en serait du ressort du Bureau de Conciliation et d'Orientation du Conseil de Prud'Hommes de s'assurer de la mise en l'état lequel pourrait être alerté des manquements de l'employeur...